

SAVOIR REPÉRER, ACCOMPAGNER ET PRENDRE EN CHARGE LES TROUBLES ANXIO DÉPRESSIFS – LE RÔLE DU PHARMACIEN

DURÉE :
10H

Document mis à jour en juin 2024

| | |
|--|------------------------------|
| DPC E-LEARNING | |
| PROGRAMME INTÉGRÉ | |
| 6H ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES | |
| 4H FORMATION CONTINUE | |
| 0€ RESTE À CHARGE | INDEMNISATION 374€ |
| PRIX : 539€ | 100% FINANCÉ |
| NUMÉRO D'ACTION : 96592325104 | |
| INTERVENANTE AXELLE BERLET, PSYCHOLOGUE HYPNOTHÉRAPEUTE | |
| PUBLIC CIBLÉ PHARMACIENS | |

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Depuis quelques années, les troubles anxiodépressifs sont très présents dans la population, française comme mondiale. Ils sont classés parmi les troubles mentaux, les plus courants. Par exemple, l'épidémiologie relative à l'anxiété montre qu'environ **33% de la population en est touchée** au cours de sa vie (étude de 2015).

La période si particulière du COVID a déclenché par la suite une montée importante de diagnostics de **troubles anxieux** et de **dépression**. Et cela parmi tous les âges de la population, que ce soient les enfants, les ados ou les adultes, tout comme les personnes âgées.

Les professionnels étant en première ligne dans ce contexte aggravé et aggravant, et ce qui invita à la création de cette formation. Elle s'appuie sur la pertinence d'**améliorer, repérer et prendre en charge** au mieux les personnes concernées, ainsi que les personnes plus vulnérables et à risque, en adoptant le positionnement le plus adapté et les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS),

Seront donc abordés la complexité de ces troubles par leur aspect multiple et leurs spécificités dans le repérage, l'orientation vers les partenaires selon les traitements (médicamenteux et non médicamenteux) adaptés et conseillés, le rôle du pharmacien dans la prise en charge, le suivi et l'accompagnement du patient. Les **personnes vulnérables** (enfants, ados, femmes en post-partum, personnes âgées) feront l'objet d'un **focus particulier**.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur la **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation des pratiques professionnelles** (EPP).

La méthode utilisée pour l'évaluation de pratiques professionnelles est celle de **l'audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Améliorer sa pratique de pharmacien pour un accompagnement, un soutien et des résultats optimaux, pour le patient, et la qualité de son suivi, par : renforcer la phase de repérage, faciliter la coordination entre professionnels concernés, optimiser la prise en charge et avoir connaissance du parcours de soin.

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Repérer les troubles anxio dépressifs.

Orienter vers les partenaires.

Connaître le rôle du pharmacien dans la prise en charge du patient.

Repérer et prendre en charge les personnes vulnérables.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01 PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) en matière de repérage et prise en charge des troubles anxiodépressifs.

Prendre connaissance des troubles et des risques.

Prendre connaissance des documents édités.

MODULE 02 REPÉRER LES TROUBLES

Connaître les signes d'alerte : physiques, psychiques, comorbidités.

S'adapter à l'âge.

Evaluer le danger et les risques spécifiques.

Connaître les outils adaptés.

S'approprier leur utilisation en pratique clinique.

MODULE 03 ORIENTER VERS LES PARTENAIRES

Connaître les acteurs et dispositifs disponibles.

Avoir accès aux ressources locales et territoriales en aide aux professionnels.

Savoir orienter et adresser de façon adéquate selon le besoin du patient et la spécificité du partenaire.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION (SUITE)

MODULE 04

PRENDRE EN CHARGE : LE RÔLE DU PHARMACIEN

Connaitre la prise en charge globale selon la situation.
Maîtriser le juste traitement médicamenteux, en lien avec les recommandations actuelles.
Savoir délivrer les psychotropes, notamment les benzodiazépines.
Contrôler les prescriptions médicamenteuses.
Connaître les différentes thérapies non-médicamenteuses efficaces validées et adaptées au besoin.
Assurer une alliance et un soutien thérapeutique pour un juste accompagnement.

MODULE 05

REPÉRER ET PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES VULNÉRABLES

Définition de la population vulnérable.
Connaître les spécificités liées au repérage des personnes à risque.
Connaître les spécificités liées à la prise en charge de personnes à risque.

PRÉREQUIS

Être : Pharmacien adjoint d'officine ou Pharmacien hospitalier ou Pharmacien titulaire d'officine.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site www.mondcp.fr

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENT HANDICAP -

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.